

DIRECTION ANIMATION DES FILIERES.......
SERVICE ENTREPRISES ET MARCHES
UNITE ENTREPRISES ET FILIERES
12, RUE ROL-TANGUY
TSA 20002
93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX

Dossier suivi par : Claire LEGRAIN

Tél: 01.73.30.31.42

Courriel: claire.legrain@franceagrimer.fr

PLAN DE DIFFUSION :

DGPAAT – Bureau des grandes cultures

DRAAF

Contrôle général économique et financier

DECISION DU DIRECTEUR GENERAL

DE FRANCEAGRIMER

FILIERES/SEM/D 2011-28 du 10 juin 2011

MISE EN APPLICATION: 15 JUIN 2011

OBJET: Mise en application des bases de financement nouvelle récolte à compter du 15 juin 2011

Vu les conditions climatiques actuelles impliquant des récoltes précoces dans certaines régions,

Vu la consultation écrite lancée par voie électronique à l'issue du Conseil spécialisé du 8 juin 2011,

Vu la décision du Directeur général FILIERES/SEM/D 2011- 25 du 17 mai 2011 relative au financement des céréales avec aval de FranceAgriMer pour la campagne 2011-2012 et notamment son Annexe VIII

Vu les bases de financement « nouvelle récolte » présentées au Conseil Spécialisé du 8 juin 2011,

Le Directeur général de FranceAgriMer décide :

La date d'application des bases de financement « nouvelle récolte » prévue au 1^{er} juillet 2011 est avancée au 15 juin 2011.

Fait à Montreuil s/Bois, le

1 0 JUHN 2011

LE DIRECTELLE GALANERAI
Pour le Directeur général et de l'égalaNERAI
Le Directeur Animation des Caracachimer

Christian VANIER

Fabien BOVA